

MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOIS



05

DOSSIER THÉMATIQUE L'EMBALLAGE BOIS : UNE FORCE POUR NOTRE RÉGION

Avec presque une entreprise française sur cinq localisée sur le seul territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et 1700 salariés, l'emballage bois pèse dans l'économie régionale, ceci d'autant plus qu'il offre un débouché rémunérateur à des forêts et à des sciages de moindre qualité.

03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : RENOV'BOIS

11 | AGENDA - APPELS À PROJETS

FB **FIBOIS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#13

Juin 2018

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, une interprofession en ordre de marche

Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2018, une interprofession régionale unique rayonne sur le territoire de la nouvelle grande région, il s'agit de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Réunir deux équipes opérationnelles a été un challenge, certes préparé de longue date, mais je tiens aujourd'hui à saluer ces permanents qui ont vu leur contenu de travail le plus souvent modifié en profondeur, leurs habitudes remises en cause et qui sont parvenus malgré tout à créer un esprit d'équipe. Je n'oublie pas également la complicité dont nous avons pu bénéficier de la part des Interprofessions territoriales de Rhône-Alpes qui ont resserré les liens avec notre structure pour fonder un puissant réseau au service de la filière forêt-bois.

Pendant ce premier semestre 2018, nous avons activement travaillé au rapprochement entre membres des Conseils d'administration auvergnat issus d'Auvergne Promobois et rhônalpin de Fibra. Au sein de notre Bureau et lors des Conseils d'Administration, hommes et femmes ont appris à mieux se connaître, à ouvrir leurs réflexions à de nouvelles problématiques et à faire de nos différences des richesses et des opportunités pour notre filière.

Au moment de recevoir ce magazine, une Assemblée Générale capitale se profile... ou vient tout juste d'avoir lieu. En effet, le 19 juin à Montbrison, les membres de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes élisent un nouveau

Conseil d'Administration qui accompagnera l'essor de notre interprofession pendant les prochaines années.

Pour ma part, Président de cette phase de transition, j'ai le sentiment que collectivement, avec l'ensemble des administrateurs et de nos partenaires notamment financiers, nous sommes parvenus à créer toutes les conditions pour qu'Auvergne-Rhône-Alpes profite d'un réseau interprofessionnel puissant, au plus proche des entreprises, animé par le désir de servir la filière avec combativité et créativité... une interprofession déjà en ordre de marche, ce à quoi j'aspire avant de finir mon mandat provisoire. Que nos efforts communs bénéficient dorénavant à la nouvelle équipe qui va se mettre en place.

Pour terminer, je souhaitais revenir sur le contenu de ce nouveau "Mention Bois" et attirer votre attention sur notre dossier consacré à l'emballage bois. Trop souvent, j'entends s'exprimer des pseudo-différences entre Rhône-Alpes et Auvergne. Ici, ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, mais il prouve à quel point nous sommes semblables. Deux ex-régions aux préoccupations similaires, heureusement fédérées sous un même étendard : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

*Le président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes, Jean Gilbert*

SOMMAIRE

03-04

Actualités

Retrouvez l'actualité de la filière bois

Publications

Retrouvez une sélection de documents de la filière bois

05-08

Dossier thématique

L'emballage bois : une force pour notre région

09

Innovation bois

Renov'Bois

10

Portrait : Gilles Chadelat

Groupe Gilles Chadelat à Saint-Flour (15)

11

Agenda

Les événements de la filière bois

Appels à projets

Actuels et à venir...

12

Découverte architecturale

École Alice à Prévessin-Moëns (01)

ACTUALITÉS

1^{ÈRE} NOTE DE CONJONCTURE RÉGIONALE SUR LE BOIS ÉNERGIE

L'interprofession Fibois AuRA a édité, avec le soutien technique de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes et financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une première note de conjoncture sur le bois énergie.

Cette enquête montre des perspectives d'évolution à la hausse des prix et des volumes pour les mois à venir, ainsi que des investissements prévus pour 30 à 40 % des entreprises selon les combustibles. On notera également un taux d'utilisation des outils de production passant de 69 % pour le bois bûche à 85 % pour le granulé. Par ailleurs, les entreprises prévoient majoritairement une stabilité des stocks en fin de saison par rapport à l'année dernière.

Note de conjoncture à consulter sur www.fibois-aura.org rubrique bois énergie / téléchargements



20 % DU BOIS D'ŒUVRE FRANÇAIS ISSU D'Auvergne-Rhône-Alpes



Agreste a publié les résultats des enquêtes annuelles exploitations forestières et scieries à partir des données 2016. Avec une progression de la récolte de 21 % de 2010 à 2016, AuRA est la 3^e région française tous usages confondus et la 2^e en bois d'œuvre après la Nouvelle Aquitaine. La récolte de bois gérée durablement continue de progresser malgré un important retard (34 % de la récolte / 54 % en France). De même, la région est en retard sur le séchage des bois résineux (5 % en AuRA / 12 % en France). Sans surprise, on constate une concentration du secteur avec une diminution du nombre d'entreprises et une progression de la capacité moyenne par entreprise : 8 500 m³ pour les exploitants forestiers et 4 900 m³ pour les scieries.

Document à télécharger sur draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

TOUTES FIBOIS !

Suite à la création de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, née de la fusion de FIBRA et d'Auvergne Promobois, l'ensemble des interprofessions territoriales de l'ex-Rhône-Alpes ont adopté le nom de Fibois avec le numéro et nom du/des département/s concerné/s. Le même logo est décliné sur des couleurs différentes. Une avancée significative pour rendre la structuration de la filière plus lisible auprès de nos publics.



BOIS DES ALPES™ = BOIS FRANÇAIS

À l'occasion du forum bois construction à Dijon, le 13 avril dernier, les présidents de l'association « Préférez le Bois Français » et le président de « Bois des Alpes », Daniel Bignon, ont signé une convention de reconnaissance destinée à montrer la complémentarité des marques, et pour ne pas alourdir les audits et contrôles pour les entreprises qui veulent bénéficier des deux distinctions. En pratique, l'obtention de la marque Bois Français sera automatique pour les entreprises bénéficiant de la marque Bois des Alpes™, les contrôles seront mutualisés et les redevances ajustées à l'avantage de l'entreprise.



PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 www.fibois-aura.org

Vous souhaitez partager votre expérience bois ?

Contactez-nous !

contact@fibois-aura.org



OPÉRATION « HABITER BOIS » EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et son réseau d'adhérents travaillent à la dynamisation du bois dans l'habitat individuel, que ce soit en construction, réhabilitation, extension, aménagement intérieur ou en matière de chauffage. Profitant d'un concept lancé en 2017 par l'interprofession des Pays de la Loire, Atlanbois, nous organisons l'événement « Habiter Bois » du 5 au 14 octobre 2018. Il s'agit d'une semaine entière durant laquelle le grand public est invité à visiter des réalisations récentes ou plus anciennes.

Vous souhaitez participer à cet événement en proposant la visite d'un ouvrage ?

Contactez Stéphanie FRANÇOIS s.francois@fibois-aura.org



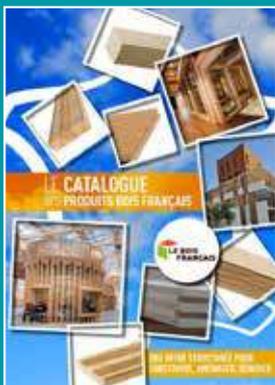
SYLV'ACCTES RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'association Sylv'ACCTES permet aux entreprises et aux collectivités, au regard de leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ou de leur plan climat, d'agir de façon responsable dans des massifs forestiers français pour améliorer leur capacité à stocker du carbone. Elle est désormais officiellement reconnue organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel. Cette reconnaissance vient récompenser l'action innovante et opérationnelle de l'association et ouvre des perspectives de développement pour Sylv'ACCTES tant au titre du mécénat que de nouveaux partenariats.



PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur www.fibois-aura.org



Catalogue des produits bois français

Publié par la Fédération Nationale du Bois, ce catalogue présente une offre structurée de produits bois standardisés pouvant répondre à tous les usages.

À consulter sur www.preferer-le-bois-francais.fr/catalogue-des-produits-bois-francais-14416



Fiches pratiques sur le bois à destination des communes et intercommunalités

Réalisées par Fibois42 et le SIEL Territoire d'Énergie Loire, ces fiches pratiques visent à encourager les élus à utiliser le bois dans la construction et le chauffage.

À consulter sur www.ifb42.com/filiere-bois-loire/137-Fiches-collectivites.html



Note de conjoncture bois énergie en Auvergne-Rhône-Alpes

Lettre annuelle publiée par Fibois AuRA. Enquête téléphonique réalisée par la CERC AuRA au cours des mois de janvier et février 2018 auprès d'un échantillon d'entreprises auralpines de bois énergie recensées par Fibois AuRA.

À consulter sur www.fibois-aura.org
Rubrique Bois Énergie / téléchargement



Indicateur 2018 du prix des bois sur pied en forêt privée

Créé en 2013 par l'Observatoire économique de France Bois Forêt et produit par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts en partenariat avec l'ASFFOR et les Experts Forestiers de France, l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée permet aux professionnels de la filière de comprendre le marché et ses évolutions, d'anticiper les tendances et d'adapter leurs stratégies de développement.

À consulter sur <http://www.asffor-investisseurs.fr/>

DOSSIER THÉMATIQUE

Auvergne-Rhône-Alpes est la région de France qui compte le plus grand nombre d'établissements spécialisés dans la fabrication d'emballages en bois.

L'EMBALLAGE BOIS : UNE FORCE POUR NOTRE RÉGION

L'importante concentration en fabricants d'emballages bois est une donnée importante qui concourt à l'équilibre économique de l'ensemble de notre filière régionale. Pour les propriétaires forestiers, comme pour les scieries - même si elles sont spécialisées dans les bois de charpente - l'emballage bois constitue un débouché local vital pour des bois et des sciages de moindre qualité.



Ets Paul Chambriard

L'EMBALLAGE BOIS, C'EST QUOI ?

Pour un économiste, le secteur de l'emballage c'est un indicateur de la santé d'un pays. Quand on emballe, c'est qu'on vend, donc que l'économie se porte bien. Et c'est bien le cas aujourd'hui !

Mais ce secteur, ce sont aussi des clients et des produits très différents même si tous les secteurs industriels ont recours à l'emballage bois. Le plus consommateur, l'alimentaire, privilégie les emballages légers à la différence du transport et de la logistique des produits et biens d'équipement qui utilisent surtout des palettes, des caisses-palettes et de l'emballage industriel.

Les emballages légers

Ces produits répondent aux attentes d'emballage de quatre grandes typologies de produits : les fruits et légumes, les boîtes à fromage, les paniers et bourriches à huîtres, les emballages divers (paniers à fraises, barquettes...). La France se place au second rang européen des producteurs, derrière l'Italie. On dénombre en France environ 130 fabricants de ces produits.

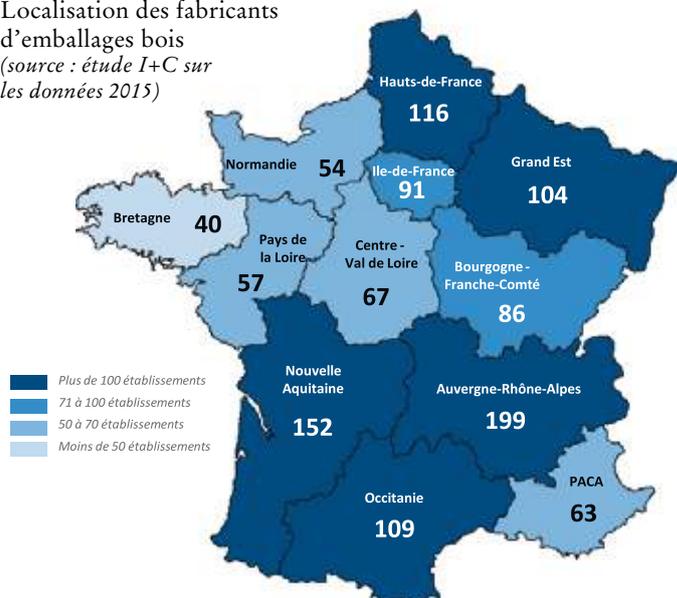
Les palettes et caisses-palettes

En trois décennies, la fabrication française de palettes a explosé avec une production hexagonale de 47,5 millions d'unités en 2015. La France est le premier producteur européen de palettes en bois. Environ 580 entreprises sont actives dans ce secteur. Quant à la production de caisses-palettes, elle est d'environ 6 millions d'unités par an. Le reconditionnement de palettes est un secteur non négligeable avec 200 entreprises actives en France.

L'emballage industriel

L'emballage industriel, aussi appelé emballage "sur mesure", se dédie au transport de pièces volumineuses. Ce secteur regroupe environ 410 entreprises en France.

Localisation des fabricants d'emballages bois
(source : étude I+C sur les données 2015)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : LA RÉGION DE L'EMBALLAGE BOIS

Avec 199 établissements actifs dans l'emballage bois, soit près d'une entreprise sur cinq en France localisée sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce secteur est un fleuron régional qui emploie quasiment 1 700 salariés. Pour expliquer l'essor de cette activité, il est des causes totalement objectives et des données contextuelles qui tiennent au vécu des professionnels.

Au rang des faits, l'emballage industriel n'a pu se développer dans notre région que parce qu'une clientèle demandeuse de ce type de produits y est justement très bien implantée. Des industriels de l'agroalimentaire comme des industries de biens et produits d'équipement... Dans le même temps, la ressource forestière régionale a permis l'essor d'une offre en produits d'emballage bois car, ne l'oublions pas, notre région est la première de France en volume de bois sur pied, pas moins de 487 millions de m³, pour un peu plus de 5 millions de m³ récoltés par an !

C'est justement cet énorme gisement de bois, et une sylviculture rigoureuse, qui constituent une première source d'approvisionnement pour les fabricants d'emballages bois, eux qui sont particulièrement friands en petits bois résineux issus notamment des éclaircies. Leur présence est une chance pour les forestiers qui trouvent alors un débouché rémunérateur.

Mais d'autres éléments, à pondérer, expliquent aussi la force de ce secteur. Parmi eux, le climat. Celui-ci ne serait pas optimal pour obtenir des arbres de haute qualité : « on n'a pas des arbres extraordinaires, ils ne sont pas très hauts. Normal que cette matière serve à fabriquer des palettes », fait remarquer un scieur.

Pour un autre, l'argument est proche car il tient également à la qualité des bois, mais ici celle des gros bois résineux, si présents dans nos forêts et nos scieries. « Dans un gros bois, en moyenne, seulement 55 % de la grume va permettre de réaliser des pièces de charpente, alors que 15 % partent au broyage. Il reste tout de même 30 % pour des produits d'emballage. Cela concourt à la fois à alimenter le secteur et à assurer notre rentabilité ».

Enfin, il y a un élément auquel on ne pense pas forcément : l'incidence du morcellement de notre forêt privée, 80 % du couvert régional. Pour ce fabricant de palettes, « cela se traduit par un grand nombre de petites propriétés et, en conséquence, par une augmentation du nombre de bois de bordure. Il s'agit d'arbres de moindre qualité qui conviennent parfaitement à l'emballage ».



TEMOIGNAGE

DE MARC CHAUFFOUR,

PDG des Établissements Paul Chambriard - Emballage industriel - Issoire (63)



Le marché est bon mais avec un risque de pénurie...

« Nous travaillons à 95 % pour un unique client, voisin de nos installations, la société Constellium qui emploie environ 1 500 personnes. Nous fabriquons les emballages industriels nécessaires à la logistique et au transport de leurs produits, de longues tôles en aluminium destinées à l'aéronautique.

Nous devons nous adapter à leur production, ce n'est que du sur-mesure, avec des pièces pouvant aller jusqu'à 3 m de largeur et à des 20 ou 21 m de longueur ! Nous nous adaptons à leurs attentes au centimètre près.

Notre activité est totalement intégrée au flux de production de Constellium. Nous assurons 4 à 5 livraisons par jour, soit 30 à 150 pièces, ce qui donne en moyenne 35 à 38 000 produits livrés par an. Tous nos produits intègrent du bois, quelques fois également des panneaux ou de l'acier.

Notre entreprise emploie 23 personnes, dont 20 en production. Contrairement à l'univers de la palette, très automatisé, la main-d'œuvre est très importante dans notre secteur. Nous avons nos propres chauffeurs car Constellium exige



une grande réactivité. Notre délai moyen est de 48 heures pour fabriquer un emballage, livraison comprise.

90 % de nos bois proviennent de nos massifs forestiers et nous nous fournissons auprès de quelques scieurs auvergnats. Nous avons un stock de bois assez conséquent, entre 800 et 1 000 m³, de quoi répondre à deux mois d'activité. Ce sont principalement des bois résineux, avec une préférence pour l'épicéa.

Le marché est plutôt bon actuellement, au moins en volume. Ce qui nous inquiète le plus, c'est le risque d'une pénurie de matière première : c'est déjà le cas pour des panneaux de particules... Nous espérons que nos partenaires scieurs pourront continuer à nous alimenter en bois.

L'autre crainte pour nous, ce sont 2 défis liés : la formation du personnel et le recrutement. Ce sont des enjeux majeurs pour les 10 années à venir si nous voulons pérenniser notre entreprise.



DES INQUIÉTUDES QUANT À L'AVENIR...

Quand on rencontre les acteurs du secteur, et plus particulièrement les fabricants de palettes, forcément on sent une certaine tension : le devenir de l'approvisionnement en bois inquiète...

D'une part, des confrères et néanmoins concurrents, venus parfois de loin, se sont positionnés sur nos massifs forestiers; d'autre part, les très petits et petits bois - « la crème », dixit un fabricant de palettes - tendent à se raréfier. « *Bientôt, il ne va nous rester que des bois de taille de plus en plus grosse* », renchérit ce témoin.

Et effectivement, ils sont nombreux les fabricants de palettes à s'interroger pour adapter leur ligne de sciage à des diamètres toujours plus élevés... Des investissements souvent très conséquents car le cahier des charges pour la fabrication d'une palette est des plus draconiens : il réclame une grande précision de sciage, la tolérance étant inférieure au demi-millimètre ! On est dans le trait de scie chirurgical...

Comme le secteur de la palette, les autres intervenants - ceux de l'emballage léger et de l'emballage industriel - ont bien en tête que l'approvisionnement bois pourrait leur jouer des tours. Ceci sera d'autant plus une réalité que la demande générale en produits continuera à se développer.

Et comme l'essentiel des secteurs de notre filière, les acteurs de l'emballage partagent une autre préoccupation majeure : celle du recrutement. Ils peinent à trouver de la main-d'œuvre alors qu'il s'agit de postes peu qualifiés... Un challenge pour l'avenir !



TEMOIGNAGE DE JULIEN SILLAT,

Gérant de la Scierie Sillat - Scierie de résineux - Domène (38)

Le sciage d'emballage est une activité complémentaire obligatoire...

« Nous sommes scieurs pour la charpente et l'ossature bois, l'emballage représente une activité complémentaire qui permet un débouché pour 20 % de notre volume. Nous utilisons les sapins et épicéas qui ne présentent pas la qualité requise pour nos produits de charpente ou d'ossature afin de produire ces sciages pour l'emballage. Nos sciages sont ensuite coupés à longueur, prêts à l'emploi pour nos clients qui sont tous Rhônalpins.

Le marché de l'emballage est vigoureux, la demande est soutenue et nous nous heurtons à quelques difficultés d'approvisionnement car les grumes d'emballages deviennent

plus rares, il y a beaucoup de qualité intermédiaire [la scierie s'approvisionne sur les massifs alpins qui l'entourent]. Les prix de la ressource et des sciages remontent un peu. Mais les exigences de qualité des clients s'accroissent, certains souhaitent acheter au prix de l'emballage mais demandent une qualité charpente !

Pour nous scieurs de charpente, le sciage d'emballage est une activité complémentaire obligatoire mais nous ne dépendons pas de ce marché. Lorsqu'il se porte bien, il permet tout de même d'améliorer les marges de production en optimisant la valorisation des grumes. »



TEMOIGNAGE

DE IRÈNE BARONNIER

Co-dirigeante de l'entreprise Baronnier Palettes du Lyonnais
Meys (69)

La palette, un véritable baromètre de l'activité économique...

“ Nous fabriquons 500 000 palettes par an, avec 18 salariés pour un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros. Le secteur de la palette est un véritable baromètre de l'activité économique, on est en première ligne. Depuis un an et demi l'économie repart et notre marché est en progression.

Nous nous approvisionnons en résineux et feuillus tendres dans la région mais quelques fois avec certaines tensions. En effet, en forêt, le bois d'emballage est peu valorisé, nous sommes pris en étau entre le bois d'œuvre et le bois énergie. Chacun a pourtant sa place mais il faudrait faire plus de tri en amont.



Gilles Baronnier et sa sœur Irène, co-dirigeants

Nos clients sont de gros industriels aux activités très variées, ils exportent dans le monde entier et il est difficile de faire accepter les répercussions des hausses des prix des bois. En effet, les négociations ne sont pas toujours faciles, mais nos clients restent fidèles, il faut dire que nous sommes implantés dans la région depuis 1960.



Nous faisons face, comme toutes les scieries, à des problèmes de recrutement, notamment ces dernières années où nous avons dû remplacer de nombreux départs à la retraite. On arrive à trouver des solutions, par exemple, nous avons formé en interne dernièrement un jeune de 22 ans qui n'était pas du tout du métier via un Contrat de Génération, et ça a très bien fonctionné puisqu'il pilote aujourd'hui une ligne de sciage!



TEMOIGNAGE

DE GEOFFROY BATAILLE

Directeur de l'entreprise COMAS Emballage - Jayat (01)

Nous fonctionnons en circuit court avec un produit sain...



“ Notre activité porte principalement sur la fabrication de cagettes en bois pour les légumes (4 000 000 par an), nous produisons également des caisses traditionnelles en contreplaqué pour les fromages (700 000 par an), une activité en fort développement, et avons lancé tout récemment un produit en contreplaqué collé sans agrafes (objectif 2 000 000 par an).

Nous sommes une des rares entreprises à tout faire de A à Z : l'achat de grumes, la première transformation avec l'écorçage, le tronçonnage, le déroulage, la seconde transformation avec l'agrafage, et le transport chez le client. Nos chauffeurs ont un vrai rôle commercial, ce sont eux qui assurent la relation client.



Le marché de la cagette souffre depuis une quinzaine d'années de la très forte concurrence du plastique. Notre entreprise est plutôt protégée de cette concurrence car les légumes humides se conservent mieux dans du bois : le stockage dans du bois est synonyme de qualité. Nous fonctionnons en circuit court avec un produit 100 % sain : le peuplier provient d'un rayon de moins de 150 km, nos clients se situent entre Villefranche-sur-Saône et la Haute-Saône, notre produit ne subit aucun traitement, nous faisons fonctionner l'économie locale, notamment en termes d'emplois. Nous sommes très vigilants aussi au renouvellement de la ressource, puisqu'à chaque peuplier récolté, un peuplier est replanté. Nous réfléchissons actuellement à faire valoir cette qualité de produit propre et écologique via une labellisation.

Notre grosse difficulté aujourd'hui est la problématique du recrutement : nous avons du mal à trouver du personnel (mécaniciens, chauffeurs, opérateurs déroulage...). Nous avons cependant la chance d'avoir un taux d'absentéisme quasiment nul.



POUR ALLER PLUS LOIN :

Aptitude du bois au contact alimentaire

Consultez le dossier sur www.emballage-leger-bois.fr

INNOVATION BOIS

RENOV'BOIS : UN GROUPEMENT DE PROFESSIONNELS POUR POSITIONNER LE BOIS LOCAL SUR LE MARCHÉ DE LA RÉNOVATION EN ARDÈCHE-DRÔME

Le marché de la rénovation est en plein développement, plus que celui de la construction neuve, notamment grâce aux dispositifs d'aide aux particuliers en place. Initié par Fibois 07/26, un groupement de professionnels du bois se mobilise en Ardèche-Drôme pour accompagner les particuliers dans leurs projets pour rénover leur maison individuelle.

Des projets de rénovation qui peuvent recouvrir diverses finalités : gagner de la surface, améliorer le confort et la thermique ou moderniser l'existant. Le particulier redonne ainsi de la valeur à sa maison par rapport au marché actuel de l'immobilier.

Fibois Ardèche-Drôme a animé le groupe d'entreprises pour formaliser son offre et leurs objectifs communs ce qui a abouti en juin 2017 à la création de Rénov'Bois. Le rôle de l'interprofession sur 2018 est d'aider à la réalisation d'une communication sur le marché de la réhabilitation en bois et d'organiser la participation de Rénov'Bois à des événements grand public. Elle fait également le lien entre les clients touchés par cette communication avec les entreprises du groupe de manière individuelle, en fonction du secteur d'activité de chacune, et favorise l'utilisation de circuits courts et de bois local grâce aux scieries engagées.

Ce sont aujourd'hui 19 acteurs de la filière qui se sont impliqués dans une charte : 9 constructeurs, 4 cabinets d'architecture et 5 fournisseurs répartis sur l'ensemble du territoire. Ils proposent ensemble un savoir-faire et les certifications pour répondre aux besoins des particuliers concernant :

- La rénovation de la maison individuelle,
- Des travaux hors d'eau hors d'air,

- Des prestations d'isolation, de rénovation de toiture, d'extension, de surélévation,
- Une conception et une maîtrise d'œuvre unique,
- Un fonctionnement en circuits courts, favorisant l'utilisation du bois local.

Renov'Bois est une marque collective protégée par l'INPI garantissant des engagements de qualité et proposant une offre qui s'appuie sur 8 engagements collectifs :

- Des artisans locaux et hautement qualifiés,
- Une organisation et une relation de confiance,
- Du bois massif local en circuit court,
- Une étude et une réponse rapide pour votre projet,
- Une conception et un suivi unique,
- Un devis gratuit,
- Un accompagnement administratif et financier,
- Une satisfaction client au cœur des engagements.

Les acteurs promeuvent actuellement leur offre sur Drôme-Ardèche au travers d'un site internet, les réseaux sociaux et des foires et salons pour le grand public avec des espaces liés à l'habitat : foire du Dauphiné, foire de Nyons...

En savoir + : www.renovbois0726.com

Chantier de rénovation
Architecte : David Grimaud (07)





PORTRAIT

GILLES CHADELAT

Dirigeant du Groupe Gilles Chadelat à Saint-Flour (15)

De l'exploitation forestière à la première transformation du bois : récit d'un parcours sans faute...

ENTRETIEN

1 • Comment êtes-vous arrivé dans la filière bois ?

Sitôt mes études finies, je me suis lancé à mon compte dans l'exploitation forestière, j'avais alors vingt ans. C'était un métier que je connaissais car, plus jeune, je travaillais chaque été avec mon père, salarié tâcheron d'une scierie. J'ai toujours eu le goût pour le bois. J'ai commencé seul avec un tracteur Latil H14 et je proposais de l'abattage et du débardage. Très vite, j'ai investi dans du matériel : un premier tracteur articulé d'occasion au bout d'un an, puis un second, un tracteur neuf avec radiocommande après trois ans d'activité, encore un tracteur, puis un porteur en 1986, des skidders... J'ai acheté ma première abatteuse fin 89, avec le grumier que j'ai conduit pendant sept ans. Au moment de la tempête de 1999, on disposait de trois abatteuses (avec une quatrième déjà commandée), de cinq skidders et de trois porteurs. Durant cette période, on a même doublé le parc de machines ! Aujourd'hui, nous sommes équipés de six abatteuses, quatre porteurs et vingt-quatre camions. D'autre part, j'ai repris une première scierie dès 1994, elle sert à répondre à des commandes spéciales avec des dimensions hors standard. En 2012, j'ai lancé une seconde unité de sciage, très automatisée pour produire des bois de palette.

2 • Quelle est votre logique de développement ?

Nous offrons à nos clients la maîtrise totale de la chaîne allant de l'achat à la fourniture des bois, en grumes comme en bois courts. Notre groupe est constitué d'environ soixante-dix salariés et nous faisons travailler beaucoup de sous-traitants extérieurs. Nos chantiers sont situés dans le Cantal et dans les départements limitrophes. Nous restons en moyenne à 150 km autour de Saint-Flour, jusqu'à 250 km de manière exceptionnelle. Nous travaillons surtout le résineux, le feuillu ne représente que 10% de notre activité. Nos clients sont essentiellement régionaux.

3 • Comment voyez-vous l'avenir ?

Notre activité se développe bien, on a du travail et la possibilité d'exploiter du bois. L'un de nos soucis, c'est l'escalade des prix que l'on ne comprend pas toujours. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, mais les prix sont trop élevés actuellement, déconnectés de la réalité tant en forêt publique que privée. Autre préoccupation, ce sont toutes les contraintes que l'on nous colle

sur le dos : les obligations légales se multiplient, se cumulent et pèsent de plus en plus fortement sur notre activité. Cela me fait peur, pas seulement pour moi, mais pour toute la profession. Aujourd'hui, si une coupe est traversée par un cours d'eau, on part en courant, on n'y va plus ! Sinon, plus globalement, j'ai le sentiment que la filière n'est pas très solide, qu'elle manque de capitaux. On ne parvient pas à créer de grosses unités qui seraient bénéfiques à la région et empêcheraient l'exportation des bois. Alors, faut-il des aides supplémentaires ? Je pense que oui !

4 • Vous êtes Président d'Énergie 15, pouvez-vous nous en dire plus sur cette structure ?

Cette association, qui a plus de 20 ans, a longtemps œuvré pour promouvoir le bois énergie et l'utilisation de ce combustible dans les chaufferies. Elle a fait du conseil aux particuliers, puis auprès des collectivités pour les inciter à adopter cette énergie. C'est un travail assidu qui a porté car le Cantal dispose aujourd'hui d'un très bon réseau de chaufferies bois. Énergie 15 a également travaillé sur des projets de méthanisation et sur diverses initiatives qui sont en lien avec le développement des énergies vertes. C'est une association très professionnelle et c'est un atout pour le Cantal. En effet, soutenir le bois énergie est vital pour les gens de la filière mais aussi pour les agriculteurs. Cela permet à chacun, avec un investissement raisonnable dans un broyeur, de fournir des collectivités, en circuit court voire très court. Le grand public et nos élus ont compris que brûler du bois, ce n'est pas déforester : on ne prélève que ce qui le mérite. On aimerait que le Cantal devienne précurseur et un modèle en matière de valorisation du bois énergie.

5 • Quels sont vos souhaits et vos attentes par rapport à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ?

L'interprofession est importante pour relier les gens, transmettre de l'information. Je souhaiterais que Fibois AuRA travaille dans ce sens et se fasse le relais des besoins des entreprises. On voit que chaque maillon de la filière attend quelque chose de différent. L'interprofession est vitale pour fédérer et parler pour chacun. Elle doit être à l'affût des attentes et espoirs de chaque maillon : elle doit provoquer la rencontre entre les acteurs pour que chacun comprenne mieux l'autre.



AGENDA

TOUT L'ÉTÉ, DÉCOUVERTE DE LA FORÊT :

Juillet-Août « Vis ma Vie de Bûcheron » dans le massif des Bauges, en Chartreuse et dans le Puy-de-Dôme

1^{er} juillet : Fête de la forêt dans le Pilat (42)

29 et 30 septembre : Fête de la forêt à Thorens-Glières (74)

Du 22 au 24 juin : Rencontres Nationales de la Construction Paille à Villefontaine (38) rfcp.fr/rencontres-nationales-de-construction-paille-2018/

3 juillet : Visite d'un chantier bois à Bourg-en-Bresse (01), « Préfabrication et modularité » www.fib01.com

19 / 20 / 21 septembre : 3^{èmes} assises nationales du douglas à Bordeaux (33) www.france-douglas.com

25 septembre : Colloque « Le chauffage individuel au bois » à Lyon (69) www.primequal.fr

27 septembre : Journée Filière Bois à destination des bailleurs sociaux autour de Grenoble (38)

27 septembre : Journée d'information sur les métiers du bois pour les prescripteurs orientation à Bourgoin-Jallieu (38)

À VENIR

APPELS À PROJETS BOIS RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

PROCHAINEMENT
2 APPELS À PROJETS
À CONSULTER DÈS FIN JUIN :
www.auvergnerrhonealpes.fr

1 AIDE À LA LOGISTIQUE :

Création ou aménagement de plateformes de stockage, tri ou arrosage des bois favorisant l'approvisionnement local et la valorisation des ressources du territoire.

+ d'infos : **Martin Deltombe** m.deltombe@fibois-aura.org

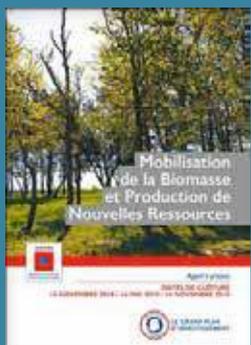
2 PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL :

Soutien au lot bois auprès des communes, EPCI, associations, bailleurs sociaux et entreprises.

+ d'infos : **Benjamin Mermot** b.mermot@fibois-aura.org
Jean-Pierre Mathé jp.mathe@fibois-aura.org

APPELS À PROJETS

BIOMASSE MOBILISATION DE LA BIOMASSE ET PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES



OBJECTIF
Soutenir la mobilisation et la première transformation durable, éco-efficace et économiquement performante, des ressources en biomasse.

Le périmètre concerne la production de nouvelles ressources, la récolte et la première transformation de la biomasse jusqu'à l'entrée du processus de transformation final (matériaux, chimie, énergie), en intégrant toutes les étapes de logistique et de préparation.

Clôtures intermédiaires :
15 novembre 2018 et 14 mai 2019
Clôture finale : **14 novembre 2019**

ADEME dans le cadre du Programme des investissements d'avenir

+ d'infos sur : www.ademe.fr

INNOVATION 2 APPELS À PROJETS ÉTAT ET RÉGION AURA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

1 PROJETS D'INNOVATION / TRANSFORMATION DES PME PAR L'INNOVATION



OBJECTIF
Accélérer l'émergence d'entreprises leader dans leur domaine en soutenant les projets innovants les plus ambitieux, portés par les PME du territoire régional.

L'appel à projets concerne de deux types d'intervention :

- Des projets type « faisabilité » : vise la sélection de projets de recherche, développement et innovation. L'objectif est notamment de financer des études préalables au développement d'une innovation.

- Des projets de type « développement et pré-industrialisation » : vise la sélection de projets en particulier d'investissements innovants, qui seront financés par le biais d'avances récupérables, d'un montant compris entre 100 000 € et 500 000 €.

Appel ouvert du **26 avril 2018**
au **25 avril 2021**

+ d'infos sur : pia3.auvergnerrhonealpes.fr

2 ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES



OBJECTIF
Renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche appliquée partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché, ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées.

2 VOLETS :

Volet amont « installations partagées et projets de R&D » et volet aval « ambition filières »

Appel ouvert du **26 avril 2018** au
31 août 2018 à 12h



DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

ÉCOLE ALICE À PRÉVESSIN-MOËNS (01)

“ Rang de pierre, plan de verre, nappe de bois et trait de zinc...” Cr&on Architectes



ÉCOLE ALICE :

- Année de livraison : 2016
- Surface de plancher : 3 900 m²
- Coût total : 7 839 k € HT
- Coût du lot bois : 1 382 k € HT
- Certification des bois : PEFC, Bois des Alpes™



L'école Alice ouvre ses accès sous la rive horizontale de sa passée de toit, trait unitaire dans le paysage. La nappe de bois investit le site, découpée par les deux cours en ellipse qui créent les façades sud et nord, ouvertes au soleil, à la lumière naturelle et aux vues. La circulation intérieure unique, source de mutualisation, se coule le long des volumes arrondis et accompagne les petits dans un parcours vers une plus grande autonomie. « Le bois dans tous ses états » crée l'unité de lieu mais respecte une pratique constructive du « et » qui hybride les dispositifs : un rang de pierre pour le socle. Un plan de verre pour la lumière. Une nappe de charpente pour porter les toits. Une ligne de zinc pour les couvrir et enserrer une couche de prairie suspendue. Des matériaux simples, que petits et grands reconnaissent et identifient, dans une architecture forte de ses ressources locales.

L'ouvrage est réalisé en poteau-poutre bois et ossature bois avec solivage traditionnel support d'étanchéité, dans la circulation sous terrasse et en solivage bois lamellé-collé

à inertie variable, avec consoles à façon en débord, pour les classes.

L'enveloppe thermique apporte un gain de 40 % sur le Bbio (Besoin bioclimatique). La ventilation doubleflux, à l'origine de la qualité de l'air intérieur, peut fonctionner les nuits de canicule et décharger les calories accumulées dans la journée. La chaufferie au bois déchiqueté des forêts de la Communauté de Communes du Pays de Gex privilégie les ressources locales renouvelables et l'indépendance vis-à-vis des énergies traditionnelles carbonées. Un bassin de rétention à ciel ouvert gère la totalité des eaux pluviales, toiture, cours et voirie, régulé par la terrasse végétalisée. La mission commissionnement (2 ans après la garantie Parfait achèvement) permet de recueillir les retours usagers et exploitants, et favorise leur rôle d'acteur de la performance. Cette sensibilisation a été développée par les visites de chantier ouvertes au public et la réalisation par les enfants des personnages muraux en faïence qui habitent les sanitaires de l'école.

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage : Commune de Préveessin-Moëns (01)

Mandataire du maître d'ouvrage : Novade (01)

Maître d'œuvre : Cr&on Architectes (38)

Entreprises bois : Lifteam (73), CBS-CBT (94)

Bureau d'études Structure Bois :

Vessière & cie (38)

Bureaux d'études thermiques : Cet (38),

Canopée (38) (HQE)

Scieries : Scierie Blanc (26), Bois du Dauphiné (38)

CONTACT :

CR&ON Architectes

56 boulevard Gambetta

38000 Grenoble

Tél. 04 76 56 24 04

info@creon.archi

www.creon.archi.fr

Crédit photos : ©StudioErickSaillet



Siège social

AGRAPOLE

23 rue Jean Baldassini

69364 Lyon cedex 07

04 78 37 09 66



Site Clermont-Ferrand

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS

10 allée des Eaux et Forêts

63370 Lempdes

04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org